

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/20-novembre-journee-internationale-des-droits-de-l-enfant>



École & société

20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 16 novembre 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

"Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité."

Kofi A. Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

En 1996, le Parlement français a décidé de faire du 20 novembre la journée internationale des droits de l'enfant, commémorant par la même occasion la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par L'ONU en 1989. Cette convention affirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qu'il faut protéger mais que c'est une personne qui a le droit d'être éduquée, soignée, protégée, quel que soit l'endroit du monde où il est né. Il a aussi le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer. Elle a été ratifiée par 191 pays sur 193. Seuls la Somalie et les États Unis ont refusé de s'engager.

Ce texte est important mais il est loin d'être suffisant. Rien qu'en France, 19000 enfants sont maltraités, 76000 sont en danger dans un contexte familial dégradé et 150000 sortent du système éducatif chaque année sans aucune perspective. L'école a un rôle primordial dans l'épanouissement et l'émancipation des enfants, mais ce n'est pas un rôle qu'elle peut tenir seule. Tous les citoyens doivent être partie prenante de l'éducation de chacun ne serait-ce qu'en mettant en pratique les valeurs de fraternité et de solidarité qui symbolisent notre République. Sensibiliser les plus jeunes à ces questions, c'est les rendre acteurs de la construction de leur présent et de la société dans laquelle ils évolueront en tant qu'adultes.

La réussite de chaque élève est dans l'ADN du SE-Unsa. Son émancipation ne peut se faire correctement qu'avec des enseignants formés et travaillant dans un contexte apaisé. L'école est le socle d'une société qui permet à chacun de se réaliser, de penser librement, d'appréhender le monde et d'en être acteur. C'est sur ce socle que se construisent les démocraties face aux nationaux-populismes qui progressent en Europe et dans le Monde.

Ressources

<https://eduscol.education.fr/3487/journee-internationale-des-droits-de-l-enfant>

https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F718285d3-43b0-4d75-b6bf-4c5b53858eea_s%27engager+pour+les+droits+des+enfants.pdf

https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Faf38403f-1c85-4c56-bb5e-97cc5df90755_fiche+p%C3%A9dagogique+enfants+mai+2018.pdf